



développement en termes de taux de réalisation des objectifs et d'impact sur l'institution et son environnement.

Il a indiqué que ces performances résultent de la forte progression de l'activité en faveur des entreprises et de la poursuite de l'effort consenti pour le renforcement de l'accès au financement du logement social.

Monsieur le Ministre a annoncé le lancement par la CCG d'un nouveau plan de développement stratégique pour la période 2017-2021 qui lui permettra de jouer un rôle plus proactif et d'anticiper les besoins des TPME et des startups en matière de financement. A cette occasion, il a appelé les banques, les opérateurs économiques et les startups à s'engager et à se mobiliser davantage afin de bénéficier de ces opportunités de financement en vue de consolider la productivité et la compétitivité de l'économie nationale.

Invité à présenter les points inscrits à l'ordre du jour, M. Hicham Zanati SERGHINI, Directeur Général de la CCG, a exposé les réalisations du Plan de Développement stratégique 2013-2016 soulignant les résultats positifs enregistrés. Il a précisé qu'au cours de cette période, les crédits garantis et cofinancés ainsi que le nombre de TPME financées ont atteint respectivement 39 Milliards de DH et 18.000 TPME soit le double des objectifs fixés. L'activité « Particuliers » a, pour sa part, réussi à maintenir le cap et atteindre les objectifs arrêtés soit 22 milliards de DH de crédits garantis et 112.000 ménages bénéficiaires.

Il a par ailleurs indiqué qu'au niveau des réalisations qualitatives, la CCG a réussi à renforcer son positionnement dans le paysage financier marocain et à développer son offre-produits en plus de la modernisation de ses processus et de ses outils de pilotage et de management opérationnel.

Monsieur SERGHINI a ensuite présenté les axes stratégiques du nouveau plan de développement 2017-2021 qui s'articulent notamment autour de la consolidation et du développement de l'offre-produits actuelle ainsi que l'identification de nouveaux axes de développement en vue d'encourager l'inclusion financière et de faciliter l'accès des TPME au financement. Ce plan prévoit également la poursuite du processus de modernisation de l'institution.

Il a également souligné que la production globale, escomptée à l'horizon 2021, sera portée par la bonne dynamique de l'activité de garantie en faveur des TPME qui en représente le moteur principal.

Le Conseil d'administration, qui a salué ces réalisations positives, a par la suite approuvé le plan de développement 2017-2021, ses objectifs de production et le budget pour l'exercice 2017.